Accusé de réception en préfecture
02B-212002513-20210322-DEL220321-42-DE
Date de télétransmission : 25/03/2021
Date de réception préfecture : 25/03/2021

DEPARTEMENT DE LA HAUTE-CORSE
ARRONDISSEMENT DE CORTE ET CANTON DE FIUMORBO-CASTELLO
COMMUNE DE PRUNELLI DI FIUMORBO

Délibération n° 2021/42

Extrait du registre des Délibérations du Conseil Municipal de la Commune de PRUNELLI DI FIUMORBO

Séance du 22 MARS 2021
Convocation en date du 15 MARS 2021

L'an deux mille vingt et un, le vingt-deux mars à dix-huit heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, au réfectoire de l'école d'Abbazia à huis clos, sous la présidence de Monsieur Jean-Jacques FRATICELLI – ADJOINT AU MAIRE.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 27

Présents : PAOLI Christian ; FILIPPINI Marie-Laure ; SANTONI Marie-Josée ; FRATICELLI Jean-Jacques ; ANDREANI Agnulina ; DAMIANI-CHIODI Anne-Marie ; COLOMBANI Victoria ; OTTOMANI Jean-François ; FRANCISCI Lisa ; BARBONI Toussaint ; ELEGANTINI Muriele ; ANGELI Filippu Antone ; MICAELLI Marie-Luce ; PIERI Pierre-Louis ; PAOLI Jules François ; SALDANA Esteban ; FARENC Nicole ; PIREDDA Albert ; POLINI André.

Procurations : GUIDICELLI Sébastien à PAOLI Christian ;
SUSINI Vincent à BARBONI Toussaint ;
PAOLI Franck à ROCCHI André ;
GAMBOTTI Marie-Pierre à OTTOMANI Jean-François ;
MURGIA Sandrine à ANDREANI Agnulina ;
FABRE-ACHILLI Nadine à POLINI André ;
VILLARD-ANGELI Dominique à FARENC Nicole.

Absents : ROCCHI André, Maire ; Franck PAOLI.

Secrétaire : Madame FRANCISCI Lisa

Domaine : Finances locales

Sous-Domaine : Décisions budgétaires

Objet : Vote du Compte Administratif 2020 de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement

Intervenant (s) : Monsieur Jean-Jacques FRATICELLI

Vote pour : 19
Vote contre : 6
Abstention : 0

Accusé de réception en préfecture
02B-212002513-20210322-DEL220321-42-DE
Date de télétransmission : 25/03/2021
Date de réception préfecture : 25/03/2021

Affichage en date du : 25 Mars 2021

Le Conseil Municipal réuni conformément à l'Article L 2121-14, 2ème Alinéa du Code Général des Collectivités Territoriales sous la présidence de Monsieur Jean-Jacques FRATICELLI délibérant sur le compte administratif du Budget Annexe de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement de l'exercice 2020 dressé par Monsieur André ROCCHI - MAIRE, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;

1° Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
COMPTE ADMINISTRATIF PRINCIPAL	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENT	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENT	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENT
Résultats reportés		17 365,04				17 365,04
Opérations de l'exercice	302 319,42	341 736,89			302 319,42	341 736,89
TOTAUX	302 319,42	359 101,93			302 319,42	359 101,93
Résultats de clôture		56 782,51				56 782,51
Restes à réaliser						
TOTAUX CUMULES EN EUROS		56 782,51				56 782,51
RESULTATS DEFINITIFS EN EUROS		56 782,51				56 782,51

2° Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

3° Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus ;

Ainsi fait et délibéré : les jour, mois et an que dessus.

Pour Extrait Conforme

LE PRESIDENT

PRUNELLI DI FIUM'ORBU HAUTE-CORSE

Jean-Jacques FRATICELLI